

MISSION "GRANDS PRÉDATEURS"

Vous soupçonnez une
prédation sur votre troupeau ?

Les animaux domestiques sont parfois victimes de prédation, par les renards, les chiens errants/divagants/ferraux, les loups voire même les sangliers.

Ces informations intéressent le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin !

L'enregistrement et le suivi d'informations sur les prédateurs est assuré au Parc par :

Jessica HUREAUX - 06 77 83 89 01 - j.hureaux@pnr-millevaches.fr

Différencier une blessure survenue avant ou après la mort :

Moment de la blessure	Cause des blessures	Caractéristiques	Présence de sang
Avant la mort	Prédation	Perforations voire lacérations	Oui
	Entorse, boitement, choc	Pas de blessures apparentes (possible bleu)	Non
	Fracture	Déformation d'un membre, os parfois visible	Non
	Environnement	Forme, localisation et nombre des blessures aléatoires (lacérations sur clôtures, traumatismes liés à un mouvement de troupeau, chocs...)	Possible
	Maladie	Variables	Possible
Après la mort	Consommation par charognards	Pas de sang au niveau des blessures (lacérations, morsures, perforations...)	Non



Vous devez donc chercher :

- Du sang sur l'animal ;
- Du sang autour de la carcasse ;
- Des traces de lutte (végétation écrasée...) voire de traînée (végétation écrasée de façon linéaire).



Si vous notez l'une de ces caractéristiques, **prenez des photos** de la scène et des blessures si possible. **Protégez l'animal** par une bâche lestée. Puis **contactez le plus rapidement possible l'OFB** de votre département (72h maximum après la date supposée du dommage). **Ne déplacez l'animal** que si les conditions l'exigent (ex : fortes chaleurs/pluies) après avoir demandé conseil à l'OFB :

OFB 19 : 05 55 26 48 15
OFB 23 : 05 55 52 24 81
OFB 87 : 05 55 32 20 54



Déclarez :

- vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, éventuellement nom du groupement) ;
- la **commune et le lieu-dit** du dommage ;
- le type (ovin/caprin/bovin/équin) et le **nombre** de victimes.

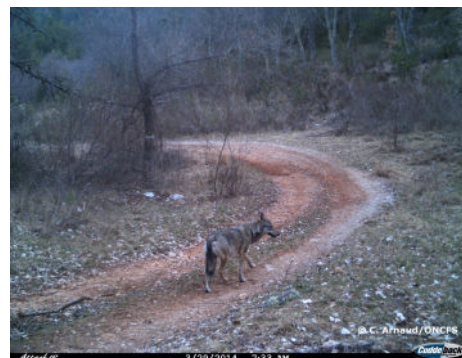
➤ L'OFB enverra sous 48h des agents pour réaliser **un constat de dommage**. Ce formulaire standardisé basé sur l'analyse des méthodes de prédation des 3 principaux grands prédateurs de France (loup, ours, lynx) relève des informations sur :

- Le **contexte** (traces de prédation ou de charognards, état de la carcasse, conditions météorologiques ayant pu altérer l'animal) ;
- L'**identité** et l'état (mort/ blessé) du bétail ;
- La **consommation** (parties consommées, mode de consommation...);
- Les **lésions** observées (type, localisation, nombre, dimensions...).

Une fiche vous est remise, comprenant les informations générales (identité et signature de vous-même et des agents, date, caractéristiques de l'élevage et des victimes).

Le constat est ensuite envoyé à la DDT et à la direction régionale de l'OFB pour expertise : les éléments relevés sur le terrain ont pour objectif d'identifier les causes de la mort entre **prédation, non prédation, mortalité indéterminée** (maladie ou animal trop consommé/dégradé) ainsi que la **possibilité d'une intervention** de loup/ours/lynx.

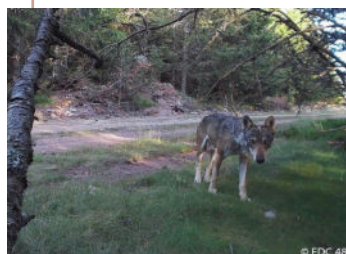
Le résultat de cette expertise conditionne le versement d'une **compensation financière**, possible uniquement si une prédation par l'un des 3 grands prédateurs ne peut être écartée.



Comment différencier la prédation/consommation par un loup ou par un chien ?

Dans la majorité des cas, la différence porte sur la localisation et la puissance des morsures :

- Un chien a tendance à **mordre sans méthode**, partout où il peut attraper la chair, avec une puissance moindre. La mort survient généralement par hémorragie et la consommation est aléatoire ;



- Un loup est plus **méthodique** : il attrape l'animal au cou et exerce une **forte pression** capable de broyer ou percer les voies respiratoires, ce qui provoque la mort. Le loup saisit parfois un membre postérieur pour ralentir sa victime. La consommation, lorsqu'elle a lieu, se fait souvent par **ouverture thoracique** (peau découpée net, côtes proprement brisées, sternum arraché), avec consommation en priorité du foie et du cœur. **La panse est généralement mise de côté, intacte**. Certains individus emportent une épaule ou consomment des parties charnues.

Remarque : le « surplus-killing » : lorsqu'un loup se trouve au milieu d'un troupeau, il peut s'attaquer à plusieurs proies en les mordant aléatoirement, à la manière d'un chien, laissant des victimes blessées mais non mises à mort.

Réalisation PNRML 2022 - Crédits photos © Christel Sagniez, FDC48 - IPNS



Vous pouvez consulter le site de l'**Office français de la biodiversité**, notamment sur la partie « constats et indemnités » :

<https://www.loupfrance.fr/gestion-des-impacts-du-loup/constats-et-indemnités/>